

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.05.2018	19h06	18.146	DJSC
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Député-e-s du POP</b>		
<b>Titre : Protégeons les enfants, protégeons les agents</b>		
<b>Contenu :</b> Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il réponde aux interrogations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le porte-parole de la police a reconnu les faits mais a affirmé que les agents n'avaient pas commis d'erreur en suivant leur instinct et en laissant un enfant seul plusieurs heures. Le Conseil d'Etat est-il du même avis ?</li> <li>– Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de mettre sur pied une procédure à suivre dans ce genre de situation, pour protéger les enfants mais aussi pour décharger les agents de police ?</li> </ul>		
<b>Développement :</b> Un homme a récemment été arrêté à son domicile alors qu'il gardait son enfant de 10 ans. Suite à de multiples circonstances que nous ne relaterons pas ici, l'enfant a ensuite été livré à lui-même durant plusieurs heures. Il nous paraît important d'aller au-delà du fait divers et de s'interroger sur ce qui peut/doit être mis sur pied pour que de tels événements ne se reproduisent pas. Il en va de la protection des enfants bien sûr, mais aussi de celle des policiers, dont le métier est tel que la moindre erreur de jugement peut avoir des répercussions dramatiques.		
<b>Demande d'urgence : OUI</b>		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Sarah Blum		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Daniel Ziegler	Nathan Erard	Théo Bregnard
Armin Kapetanovic	Cédric Dupraz	Michaël Berly